

«Par contre, il se pourrait que les gouvernements provinciaux qui administrent les programmes veuillent avoir une certaine latitude pour décider eux-mêmes comment ils vont recouvrer leurs frais. Je veux en discuter avec les provinces.»

Qu'y a-t-il de mal à cela? Toutes les provinces ont des déficits.

Les soins de santé revêtent une grande importance dans notre pays. C'est une des raisons pour lesquelles le ministre des Finances n'a pas modifié les paiements de transfert aux provinces qui s'appliquent à certains frais de santé. Le Canada dépense le plus. . .

**Une voix:** Oh, oh.

**M. McDermid:** Nous ne réduisons jamais les transferts aux provinces. Jamais. Au contraire, nous les augmentons tous les ans. Les transferts aux provinces ont augmenté tous les ans. Le député se met un doigt dans l'oeil jusqu'au coude. Les transferts aux provinces ont augmenté tous les ans. Il se trompe royalement.

J'ai un dernier point à présenter. Nous arrivons au deuxième rang dans le monde pour ce qui est des dépenses de santé par habitant. La plupart des ministres de la Santé et des Finances, des gouvernements et des milieux de la santé vous le diront: la solution ne réside pas dans la hausse du financement, mais dans une meilleure gestion. C'est ça que nous allons essayer de faire avec les provinces dans les années à venir.

Je dois dire que je comprends l'inquiétude des libéraux. Je comprends pourquoi ils ont soulevé ce débat. C'est qu'ils s'inquiètent beaucoup de nos candidats à la direction du parti. Je le comprends aisément. Qu'ils en profitent au maximum au cours des prochaines semaines parce qu'au moment des élections, le Parti progressiste-conservateur aura un nouveau chef et un nouveau premier ministre qui les mènera vers un troisième gouvernement majoritaire.

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'intervention du ministre. J'ai été étonné qu'il n'aborde pas la question des petites entreprises. Il a appuyé l'exposé économique de décembre dernier, où le ministre des Finances affirmait que nous fondions beaucoup d'espoirs sur les petites entreprises et leur capacité de créer de nouveaux emplois.

Pourtant, je continue de m'inquiéter à propos de la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Le gouvernement, les membres du Cabinet, le ministre des Finances et d'autres intervenants nous avaient laissé entendre qu'ils exerceraient des pressions sur les établissements financiers et veilleraient à promouvoir activement l'utilisation

### *Les crédits*

de la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Pour ceux qui suivent le débat, je précise que cette loi permet au gouvernement du Canada de garantir 90 p. 100 d'un prêt consenti à une petite entreprise dotée d'un bon plan d'opération et désireuse de prendre de l'expansion.

• (1110)

J'ai deux points à faire valoir. Même si nous faisons tout pour promouvoir cette loi dans nos circonscriptions, allant même jusqu'à oublier nos préjugés, il y a encore des dizaines de milliers de petites entreprises qui ne connaissent pas l'existence de la loi. Tous les jours, on me rapporte que les banquiers ne collaborent pas vraiment avec les petites entreprises à cet égard.

Je veux poser une question constructive. Que peut-on faire pour veiller à ce que la Loi sur les prêts aux petites entreprises ne soit pas qu'une simple mesure législative sur un bout de papier, mais fonctionne vraiment et pour encourager les banques et les coopératives de crédit du Canada à appuyer véritablement les petites entreprises afin que nous puissions redonner de l'espoir et du travail aux Canadiens?

**M. McDermid:** Monsieur le Président, je sais que le député s'intéresse vraiment au secteur de la petite entreprise, tout autant que nous, en fait, comme le prouvent les modifications que nous proposons d'apporter à la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Le taux d'imposition que nous appliquons aux petites entreprises est le plus faible de tous les pays du Groupe des Sept, je crois, ce qui montre que nous nous préoccupons effectivement beaucoup des petites entreprises.

Je tiens à dire à mon collègue que je me suis personnellement entretenu à cet égard avec les responsables de l'Association des banquiers canadiens afin de les encourager et d'encourager les membres de leur association. J'ai abordé la question avec quelques présidents de banque, dont un tout récemment, et je crois comprendre que deux banques ont déjà mis en place des programmes réservés aux petites entreprises et liés à la Loi sur les prêts aux petites entreprises, dans le cadre desquels elles offrent d'excellents taux aux petites entreprises.

Ces banques doivent encore décider qui obtiendra un prêt et qui n'en obtiendra pas. Je suppose que des entreprises sont admissibles alors que d'autres ne le sont pas. Et cela, depuis toujours. Je suis encouragé par ce que les banques font pour les petites entreprises. Elles connaissent désormais le programme et, si je ne m'abuse, elles vont former les directeurs de leurs diverses succursales aux rouages de ce programme.

**Une voix:** Cela ne se fait pas.